



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cotisations

Question écrite n° 78716

Texte de la question

M. Thierry Mariani attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des finances et des comptes publics, chargé du budget sur les propos d'Alain Gubian, directeur des statistiques et du financement de l'ACOSS (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) à la suite de la récente condamnation de la France par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pour infraction au droit européen. À la suite de cette condamnation, l'État va surement devoir rembourser les sommes indûment prélevées, au titre de la CSG-CRDS, sur les revenus immobiliers des non-résidents qui vivent dans un autre État membre. Le montant que l'État aurait provisionné et prévu pour ces remboursements s'élèverait à 291 millions d'euros. Or il aurait fallu provisionner trois fois ce montant pour rembourser l'intégralité des sommes aux non-résidents. Aussi, il souhaiterait avoir la position du Gouvernement sur ce sujet et s'il envisage d'augmenter ce montant.

Texte de la réponse

La provision de 291 M€ correspond à une évaluation relative aux prélèvements sociaux sur les seuls revenus de placement, qui constituent une partie seulement des prélèvements impactés par la décision évoquée. Cette nature de prélèvement ne relève pas des comptes de l'Etat (qui n'intervient pas dans son recouvrement et n'en est pas attributaire), mais des comptes de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale. Au sein des comptes de l'Etat, qui seront joints au projet de loi de règlement, seuls les prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine sont susceptibles d'avoir un impact. La provision pour litige passée dans les comptes de l'Etat en 2014 à ce titre correspond exclusivement à des dossiers déposés et n'incluent donc aucun montant au titre de remboursements futurs qui n'auraient pas encore fait l'objet de réclamations avant la clôture des comptes. Elle s'élève à 90 M€. Pour mémoire, le compte général de l'Etat est soumis à la certification de la Cour des comptes.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78716

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Budget

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2015](#), page 3147

Réponse publiée au JO le : [10 mai 2016](#), page 4002